

Questions orales

M. Crosbie: Ah, ces bonnes vieilles portes à battants!

M. Hees: Fermez la porte, John!

M. Andre: Au cours de son récent voyage en Arabie Saoudite, effectué aux frais de la princesse, le ministre d'État chargé du Commerce international aurait déclaré qu'une baisse du prix mondial du pétrole brut aurait des répercussions catastrophiques sur l'économie canadienne. En disant cela, il aurait pu penser à toutes sortes de choses, mais il s'inquiétait sans nul doute de l'incidence éventuelle de cette baisse sur les activités de prospection sous-marine, notamment sur la côte est.

Étant donné que la prospection du pétrole et du gaz, surtout au large de la côte est, est l'un de nos rares espoirs vu que notre horizon économique est par ailleurs bien sombre, quelles mesures le ministre envisage-t-il prendre pour s'assurer que nous ne verrons pas cet espoir s'évanouir lorsque les activités de prospection ralentiront, conséquence inévitable de la baisse des prix du pétrole brut, prix qui sont bien inférieurs à ce qu'avait prêté le prédécesseur du ministre et qui ne rapportent pas assez de recettes au gouvernement compte tenu du régime fiscal et de la réglementation en vigueur?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, pour le moment, nous avons conclu un accord avec certaines sociétés pétrolières qui doivent procéder à des travaux de forage au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Bien entendu, pour atteindre les objectifs mentionnés par le député, il vaudrait mieux que nous nous mettions d'accord avec le gouvernement de Terre-Neuve. Nous étions censés nous entretenir aujourd'hui avec des représentants de ce gouvernement mais, malheureusement, ils nous ont fait faux-bond.

M. Baker (Nepean-Carleton): Ils vous ont fait faux-bond?

ON DEMANDE DE MODIFIER LA LOI

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, la prospection des gisements sous-marins inexploités est régie par la loi canadienne du pétrole et du gaz qui, à l'instar de tout le Programme énergétique national, reposait sur des hypothèses qui se révèlent aujourd'hui tout à fait fausses. En effet, si cette loi était pertinente par rapport aux hypothèses sur lesquelles elle se fonde, elle doit être tout à fait inopportune compte tenu de la situation internationale actuelle.

Le ministre va-t-il attendre pour agir que les activités de prospection sur la côte est diminuent ou peut-il s'engager à prendre des mesures immédiatement, à apporter les modifications qui s'imposent, avant que ce secteur ne s'ajoute à la liste déjà longue des victimes, comme les usines de sables bitumineux et ainsi de suite, de l'incurie du gouvernement? Va-t-il agir sans tarder, avant que ce bel espoir ne s'évanouisse peu à peu?

M. Baker (Nepean-Carleton): Ouvrez la porte!

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, rien ne me permet de croire que l'accord conclu avec les sociétés qui procèdent à des forages au large de la côte de la Nouvelle-Écosse, par exemple, ne sera pas respecté, et que ces sociétés n'honoreront pas leur engagement vis-à-vis des deux gouvernements. Je n'ai aucune raison de croire qu'elles ne rempliront pas leurs obligations à

cause de la situation de l'OPEP. Je le répète, le meilleur moyen de favoriser l'exploitation des gisements sous-marins au large de Terre-Neuve, c'est de conclure une entente avec cette province, ce que je m'efforce de faire depuis trois mois. Je suis très déçu, compte tenu des entretiens qui devaient avoir lieu cet après-midi à Montréal, que les représentants de ce gouvernement ne se soient pas présentés.

M. Nielsen: C'est à cause du temps.

LES PRIX PAYÉS PAR LES CONSOMMATEURS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, le ministre d'État chargé du Commerce international pourrait avoir raison de dire que la baisse des prix du pétrole brut aura des résultats catastrophiques pour les recettes gouvernementales, qui seront bien moins élevées qu'on l'avait prévu au départ. Cela pourrait vraiment avoir des conséquences désastreuses sur la prospection, surtout au large des côtes, si le ministre n'intervient pas. On ne peut pas dire en l'occurrence qu'à toute chose malheur est bon, mais les consommateurs devraient s'attendre au moins à payer l'essence et le mazout moins cher si le prix mondial du pétrole brut vient à baisser.

Aux États-Unis, où le gouvernement ne prétend pas protéger les consommateurs contre la hausse des prix mondiaux, les Américains paient l'essence et le mazout moins cher que les Canadiens qui ont un gouvernement qui lui prétend le faire. Quand les consommateurs canadiens pourront-ils enfin profiter de la situation internationale? Quand le gouvernement tiendra-t-il ses promesses électorales?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je signale en guise de réponse que, comme je l'ai dit hier à la Chambre, le prix du pétrole varie au Canada selon les provinces. En Alberta, par exemple, il n'y a pas de taxe de vente, tandis qu'au Québec et dans d'autres provinces, il y a une énorme taxe de vente provinciale qui fait beaucoup monter les prix.

Le député voudrait qu'on modifie l'entente avec les provinces, mais il devrait se renseigner auprès des autorités de sa propre province de l'Alberta qui ont déclaré hier ne pas vouloir de changement.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

L'AVENIR DES USINES D'EAU LOURDE SITUÉES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, concerne les usines d'eau lourde de l'Énergie atomique du Canada Ltée en Nouvelle-Écosse. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources écoute-t-il? Êtes-vous là?

● (1420)

J'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet des usines d'eau lourde de l'Énergie atomique du Canada Ltée au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Le ministre sait pertinemment les répercussions désastreuses qu'aurait la fermeture de ces usines...